

2012



BULLETIN MUNICIPAL

N°
27



Saint Vincent de Reins

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des enfants

2012 - 2014



*Les « anciens » sont venus donner des conseils
aux « nouveaux »...*



Le jour des élections

Le mandat du premier conseil municipal des enfants de Saint Vincent est arrivé à son terme. Des élections ont donc eu lieu afin de désigner de nouveaux jeunes conseillers pour deux ans. De nombreux enfants sont venus voter, munis de leur carte électorale, très fiers de déposer leur bulletin dans l'urne !

Les nouveaux conseillers, âgés de 8 à 10 ans, habitant à Saint Vincent, sont donc :

Mathilde Robin, Solène Degrange-Longin, Aurore Masson, Samuel Degrange-Longin, Coleen Tisopulot, Marie-Emilie Payet, Laurine Philippe.

Les jeunes conseillers sont très soucieux de la beauté de notre village, de l'environnement, de la sécurité routière,...

Ils veulent continuer le journal commencé par leurs prédécesseurs. Vous pourrez ainsi suivre leurs projets. Surveillez vos boîtes aux lettres !



Le nouveau conseil municipal des enfants

LE MOT DU MAIRE

Bien cher Saint Vincentais,

Le mot du Maire s'adresse à vous tous, je n'exclus personne, je veux seulement inciter celles et ceux qui ne participent pas à la vie associative, ne consomment pas dans nos commerces, n'utilisent pas les services, ne scolarisent pas leurs enfants dans notre école à modifier leurs habitudes en s'investissant davantage dans la vie et l'essor de notre commune.

L'école Champagnat accueille tous les enfants à partir de 2 ans sans distinction d'origine, de religion, son enseignement est de grande qualité.

L'ouverture d'une boucherie début avril, avec la boulangerie-pâtisserie et le libre service alimentation complètera l'offre.

Les services médicaux, l'agence postale, les cafés restaurants, le salon de coiffure, les très nombreux emplois dans l'industrie, l'artisanat, le commerce, l'agriculture, les équipements sportifs et de loisirs offrent à Saint Vincent une situation d'exception au service de tous.

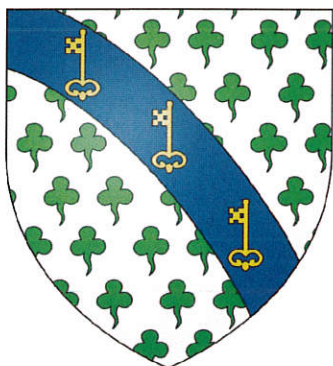
Le comité des fêtes doit se renouveler, j'adresse mes plus sincères félicitations et mes plus vifs remerciements à l'équipe qui durant 10 années a orchestré avec succès les festivités de notre village. Je souhaite que rapidement se constitue un nouveau comité qui poursuivra l'excellent travail de son prédécesseur pour assurer une bonne coordination entre nos associations.

Dans les années proches, Saint Vincent devra sans aucun doute trouver sa place au sein d'une commune nouvelle, il est très important d'y accéder avec un maximum d'atouts.

Avec le soutien du Conseil Municipal que je remercie, je continuerai au cours de cette année à travailler pour que Saint Vincent soit encore plus attractif, qu'il demeure un village où chacun trouve sa place pour y vivre en harmonie.

D'ici quelques mois, les rues du Bourg et des Hameaux seront renommées. Chaque habitation recevra un numéro que vous apposerez sur votre façade. Dorénavant votre adresse devra comporter le nom de la rue et le numéro.

Le Maire



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

De 9 heures à 12 heures

et

De 14 heures 30 à 17 heures 30

Samedi De 9 heures à 11 heures

Secrétariat fermé le Mercredi toute la journée

En dehors des heures d'ouverture veuillez appeler **en cas de décès** le 06.77.91.99.66

Concernant les recherches généalogiques elles ne peuvent se faire que les jeudis après-midi de 14 heures 30 à 17 heures. Aucune photocopie des registres ne sera délivrée. Si vous le souhaitez vous pouvez prendre des photos mais sans flash. Nous ne pouvons donner suite aux demandes reçues par courrier.

BUDGET COMMUNAL

| | Réalisé 2011 | Réalisé 2012 |
|--|-------------------|-------------------|
| D'où vient l'argent ? | | |
| État | 95 207,00 | 96 594,52 |
| Département | 26 676,82 | 31 221,05 |
| Intercommunalité | 109 517,09 | 109 517,09 |
| Impôts et taxes | 159 429,00 | 169 762,00 |
| Locations immeubles communaux (dont Salle Polyvalente) | 61 051,94 | 56 908,06 |
| Remboursements par autres redevables (OM - sinsitre) | 1 223,36 | 5 113,85 |
| Cimetière - Occupation domaine public | 923,00 | 1 464,34 |
| Remboursement rémunération du personnel (dont déchetterie et poste) | 16 278,57 | 13 014,00 |
| Centre de Loisirs | 30 929,97 | 37 969,19 |
| Régie des photocopies | 38,00 | 48,10 |
| Produits exceptionnels | 2 141,96 | 1 166,02 |
| Cession d'immobilisations | 700,00 | 4 155,00 |
| Opérations d'ordre | 1 434,29 | 32 274,93 |
| Excédent antérieur reporté | 0,00 | |
| Soit un total de : | 505 551,00 | 559 208,15 |
| Qu'a-t-on fait avec ce budget ? | | |
| Vie de tous les jours (fonctionnement) | | |
| Fournitures | 54 959,02 | 55 671,78 |
| (Eau - Électricité - Carburants - Combustibles - Administratives - Voirie - Petits équipements - Diverses - Centre de Loisirs) | | |
| Entretien | 55 476,64 | 52 491,27 |
| (Bâtiments - Terrains - Voies - Matériel - Maintenance - Documentation technique - Véhicules) | | |
| Assurance | 6 642,11 | 7 434,90 |
| Personnel et honoraires intervenants | 223 585,33 | 223 697,51 |
| (5 agents - Centre de Loisirs - Formation - Déplacements - Élus - Services extérieurs - Notaire - Géomètre - Percepteur) | | |
| Pertes sur créances irrécouvrables | 3 515,74 | |
| Bibliothèque (Livres - CD - Abonnement) | 1 397,99 | 860,58 |
| Fêtes - Bulletin Municipal - Frais postaux - Téléphone - Fax | 9 798,60 | 7 034,56 |
| Impôts et taxes | 5 617,20 | 5 993,00 |
| Subventions dont École | 34 672,90 | 35 369,44 |
| Remboursements des intérêts des emprunts + service bancaire | 15 397,99 | 13 164,03 |
| Cotisation service incendie | 14 300,00 | 14 300,00 |
| Cotisation organismes regroupement | 289,73 | 289,73 |
| Dotations amortissement immos et valeurs comptable immos cédées | 13 878,29 | 48 172,93 |
| Soit un total de : | 439 531,54 | 464 479,73 |
| Dépenses extraordinaires (investissement) | | |
| Remboursement capital des emprunts | 55 855,64 | 54 419,47 |
| Plus ou moins valeur cession immos | 1 434,29 | 32 274,93 |
| Acquisition mobilier | | 762,00 |
| Acquisition Panneaux - Poubelles | | 3 882,76 |
| Dissimulation des réseaux | 2 257,91 | |
| Avance Sisad | | 2 150,00 |

| | | | |
|--|--------------------|--|-------------------|
| Bâtiment Caveau (Réaménagement) | | | |
| Acquisition immeuble bourg | 45 000,00 | | 2 570,52 |
| Informatisation de la bibliothèque | 1 184,04 | | |
| Travaux d'office (immeuble menaçant ruine aux Filatures) | 1 004,64 | | |
| Matériel et outillage voirie | | | |
| Aménagement boucherie | 15 295,66 | | 108 184,99 |
| Matériel informatique | 1 794,00 | | |
| Refection cimetière | | | 19 139,09 |
| Réalisation documents d'urbanisme | | | 105,93 |
| Acquisition terrains (réserve foncière) | | | 3 272,10 |
| Aire de jeux city-stade | 68 191,44 | | |
| Poteau Incendie | 2 459,62 | | |
| Subventions d'équipement versées (hors opérations) | | | |
| Garde corps Magny | 598,00 | | |
| Défibrillateur | | | |
| Dépenses imprévues | | | |
| Soit un total de : | 195 075,24 | | 226 761,79 |
| Recettes extraordinaires (investissement) | | | |
| Récupération TVA (sur travaux faits 2 ans avant) | 13 680,37 | | 13 859,92 |
| Subventions pour caveau | | | |
| Vente terrain tennis | | | 36 429,93 |
| Subvention Amendes de police | | | 7 950,00 |
| Subventions pour Aire de Jeux City Stade | | | 22 800,00 |
| Subventions pour toiture église / mairie | | | |
| Subventions pour Immeuble Bourg | | | |
| Subventions pour PLU | | | 14 932,40 |
| Subvention pour matériel informatique | | | |
| Emprunts (capital) (immeuble Bourg) | | | 220 000,00 |
| Vente distributeur sel | 2 134,29 | | |
| Résultat reporté | | | |
| Excédent fonctionnement année précédente | 50 028,00 | | 84 250,00 |
| Amortissements | 11 744,00 | | 11 743,00 |
| Cession d'immobilisations | | | |
| Soit un total de : | 77 586,66 | | 411 965,25 |
| Centre de Loisirs - Compte de résultats 2011 | | | |
| Dépenses | | | |
| Toutes les dépenses de l'Accueil de Loisirs | 51 391,33 € | | |
| Recettes | | | |
| Participation des parents | 13 661,90 € | | |
| Subventions CAF | 16 752,02 € | | |
| Subventions MSA | 516,05 € | | |
| Remboursement avances frais ALSH Cublize | 100,00 € | | |
| Remboursement rémunération personnel | 66,35 € | | |
| Soit un coût pour la commune de | 20 295,01 € | | |

ETAT CIVIL

NAISSANCES

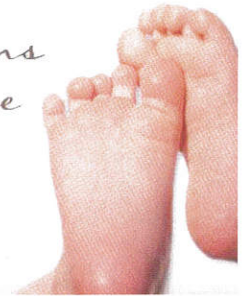
Année 2011

| | |
|------------|-----------------------------------|
| 6 avril | DEPIERRE Axel |
| 22 avril | VIAL Yanis |
| 16 mai | LEMEUNIER Louison Pierre Philippe |
| 18 juillet | MORENT Lucca Bernard Michel |
| 13 octobre | VADEBOIN Julia Elena |

Année 2012

| | |
|----------------------|----------------------------|
| 26 février | HERODE Sacha |
| 1 ^{er} août | DURY Myla Lorène |
| 6 décembre | COUTURIER Nathan Alexandre |
| 6 décembre | COUTURIER Océane Aurélie |

*Félicitations
pour votre
bébé !*



MARIAGES

Année 2011

| | |
|--------------|--|
| 30 avril | THUILLIEZ Yann et SADOUDI Soraya |
| 03 septembre | CHUZEVILLE David et CHAMPALLE Carine Marie-Joe |

Année 2012

| | |
|--------------|---|
| 14 avril | FOUGERARD Cyrille et LONGIN Audrey Marie Louise |
| 18 août | MERCIER Alexandre Jean-Louis et GAUGAIN Maud Yvette |
| 22 septembre | VITTOZ Christophe François Patrick et GUYOT Magalie Agnès |
| 27 octobre | CATALA Benoit Martin Lucien et MURAD Amélie Annick |

*Just
Married*

DECES

Année 2011

| | |
|-------------|---|
| 6 mars | JAME Patrick Georges Léon Louis Francis |
| 29 mars | BURNICHON Georges Charles |
| 01 octobre | ANNIEL Epouse DURAND Nicole Françoise Clotilde |
| 27 octobre | DARMAIZIN Veuve DUBUIS Paulette Marie Pierrette |
| 30 octobre | FARGEAT Veuve CHERVIER Marguerite Marie |
| 02 novembre | VERNET Madeleine Marcelle |

Année 2012

| | |
|-----------|--|
| 7 mars | MAZARD Marcel Jean |
| 15 mars | COMTE Jimmy Yann Marcel |
| 18 mars | BURNICHON Epouse DESSEIGNE Claudette Marie |
| 24 août | SOUVRAS Arnaud Jérôme |
| 6 octobre | SALMON Jean-Baptiste |



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Elle est ouverte le mercredi de 16 heures à 18 heures, le samedi de 10 heures à 12 heures et le dimanche de 10 heures à 11 heures.



Elle est ouverte à tous, l'inscription est gratuite.

Le prêt est gratuit, il est consenti pour 3 ouvrages et pour 2 CD pour une durée de 15 jours.

Tout document perdu ou détérioré doit être remboursé. Nous demandons aux lecteurs de ne pas réparer un livre abîmé mais de nous le signaler.

Aujourd'hui la bibliothèque est informatisée.

Le logiciel ne gardant l'historique des prêts que des 4 derniers mois (conformément aux préconisations de la CNIL). Nous vous conseillons donc dès à présent de noter les livres que vous lisez sur un petit carnet style carnet répertoire.

Si vous le souhaitez vous pouvez nous donner votre adresse mail. Comme cela, si nous avons un courrier à vous envoyer nous pourrions le faire directement via internet.

Cette année, l'Ecole Champagnat fait découvrir notre bibliothèque à ses élèves. Nous en sommes ravis. Nous espérons que cela incitera les enfants à continuer à titre personnel à fréquenter la bibliothèque.



PAROISSE

Cette année a vu le départ du Père Robert BERNET. Son état de santé ne lui permettant plus d'assumer ses fonctions.

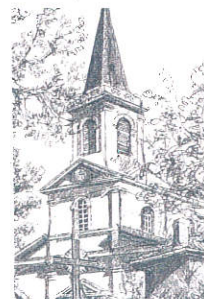
Nous souhaitons que son état s'améliore et nous lui disons merci pour tout ce qu'il a réalisé pendant ces années parmi nous. Le Père Xavier SKOF lui a succédé.

Il y a 2 messes par mois le 2^{ème} dimanche à 10 heures 30 et le 4^{ème} samedi à 18 heures 30.

Une affiche à l'extérieur de l'église vous indique les horaires dans chaque village.

Des bénévoles vous attendent le 2^{ème} et le 4^{ème} samedi du mois de 9 heures 30 à 10 heures 30 pour recevoir les messes pour les défunts. Cette permanence se trouve à la mairie (en face de l'église).

Pour ce qui est des baptêmes, mariages, funérailles, etc... appeler la Maison Paroissiale d'Amplepuis au 04.74.89.31.84. Des bénévoles vous répondront tous les jours de 9 heures à 11 heures.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Des services de proximité à la poste !

Depuis janvier 2008..... L'agence postale communale de Saint Vincent de Reins est au service de ses habitants. Maryse Pierrefeu ou Nadège Gardian vous accueillent tous les jours sauf le mercredi (jour de fermeture) :

▶ de 14H30 à 17H00 les lundis et vendredis après midi.

▶ de 9H00 à 12H00 les mardis, jeudis et samedis matin.

Vous pouvez les joindre au 04 74 89 66 85.

Vous pouvez retrouver dans votre agence postale tous les services d'une poste... affranchissement de colis, courriers, vente de timbres et colissimos, retrait et dépôt d'argent, virement, mandat cash, ...

Services financiers :

▶ Les retraits et versements : 350 € par semaine et pour un compte joint à 700€ par semaine.

▶ Il en est de même pour les retraits par carte bleue.

▶ Mandat cash : il reste à 300€ par paiement ou envoi.

▶ Remise de chèques

▶ Dépôt d'argent pour les associations ou entreprises : un bordereau de remise d'espèce est à remplir.

▶ Pour toute commande de monnaie prévenir 15 jours à l'avance.

Courriers et colis :

▶ Vous pouvez trouver en vente des colissimos, lettres max, enveloppes pré-affranchies, ... et la vente de chronopost pour tout courrier urgent.

Pour des colissimos europe ou étranger, il vous faudra passer commande. Le lendemain vous pourrez venir retirer votre commande.

▶ Réexpédition du courrier,

▶ La levée du courrier se fait en semaine (lundi mardi mercredi jeudi et vendredi) à 15h15 et le samedi matin à 10h15.

Autres services :

▶ Vente de recharge téléphonique,

▶ Vente de cartes postales du village faites par le club informatique de Saint Vincent.

Pour tout autre service financiers : (ouverture d'un compte, transfert d'argent, ...) :

▶ contactez le Conseiller Financier au 04 74 13 85 05 ou votre Bureau Centre : l'Agence de Thizy au 04 74 13 85 02 qui reste votre interlocuteur privilégié.

▶ et pour toutes informations concernant vos comptes (fermeture de compte, retrait abusif, erreur ou perte de chéquier, carte bleue) contactez au plus vite votre service financier à Lyon au 04 72 72 72 20.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

ACCUEIL DE LOISIRS "ARC EN CIEL"

Salle Polyvalente - Saint Vincent de Reins

Depuis octobre 2011, Françoise Ethievant a rejoint l'équipe des supers nanas : Solange Noilly et Nadège Gardian, remplaçant Mireille Champalle.

C'est avec joie que tous, enfants et animatrices, nous l'avons accueillie au sein de l'équipe. Elle a su amener son rire, sa joie et son humour !

Nous accueillons vos enfants durant les vacances scolaires, à travers des thèmes, de 7h30 à 18h00, en demi-journée ou en journée complète.

Les goûters sont fournis par l'accueil de loisirs ainsi que les repas, livrés par un traiteur et servi par nos soins.

A travers des activités de découverte, ludique et d'apprentissage, les enfants que nous accueillons, viennent de Saint Vincent de Reins mais aussi des villages avoisinants Ronno, La Chapelle de Mardore, Saint Bonnet le Troncy, Thell, Ranchal, Mardore ... pour jouer tous ensemble et passer de bonnes vacances dans un lieu d'accueil, de convivialité et sécurisé.

Deux animatrices sont diplômées du BAFA (brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur) dont une au BAFD (brevet d'aptitudes aux fonctions de directeur).

De plus durant chaque période de vacances un animateur stagiaire vient renforcer l'équipe ainsi que des bénévoles, du village ! Dont Monique Fino dit Momo en cuisine, M. Vincent Alonzi pour la pétanque ! Tous les habitants participent activement à la vie de l'accueil de loisirs, en répondant toujours présent quand nous les sollicitons, pour participer à des jeux, venir voir le travail des enfants Nous les en remercions beaucoup, leur présence nous apporte beaucoup à nous comme aux enfants. Merci de tout notre cœur !

Cette année en 2012, durant les vacances de Février, les enfants sont partis pour un carnaval gastronomique ! et à l'auberge de La Voisinée, ils ont préparé un buffet aux mille couleurs, encadrés par des cuisinières bénévoles, puis servis en chantant et dansant Les vacances d'avril, les enfants ont pu découvrir le monde de Charlie Chaplin ... et réaliser une vidéo grâce à l'aide de Benoît Catala.

Ces vacances de la Toussaint, un projet photo mis en place avec la MJC d'Amplepuis, le photographe Julien Filek pour le développement de photos argentiques a pu permettre aux enfants de découvrir la photo numérique et ses trucages !!! Fait au club informatique C@Ram ainsi que découvrir le monde de la photo papier en développant soi-même ses photos ! Une grande exposition photos a couronné tout ce travail fait par les enfants.

Merci aux enfants de nous donner tant de joie et de nous surprendre encore et encore ...

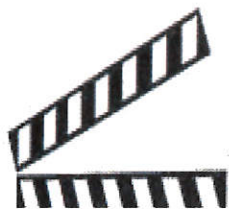
Pour le suivi administratif, vous pouvez contacter Magalie Depierre à la mairie.

Vous pouvez retrouver la vie de l'accueil de loisirs en photos sur le site de Saint Vincent de Reins. Après chaque période de vacances, des photos de vos enfants sont mises sur le site.



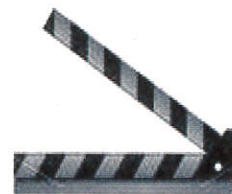
L'équipe d'animation, Françoise, Solange et Nadège

ECOLE CHAMPAGNAT



SILENCE
ON TOURNE...

GENERIQUE



... A L'ECOLE
CHAMPAGNAT



Acteurs:

Élèves de maternelle
CP
CE1
CE2
CM1
CM2

Equipe de tournage :

Patricia LHERMET aidée de Maryse PIERREFEU en classe maternelle et CP.

Marylène NOYELLE, directrice de l'école, aidée d'Evelyne CATHELAND en classe de CE1-CE2.

Isabelle POIZAT et Anne-Laure DELETRE en classe de CM1-CM2.

Martine PERRIN, secrétaire et responsable de la cantine et de la garderie du matin.

Assistants de réalisation :

Tatiana PRICE, professeur d'anglais de la maternelle au CM2.

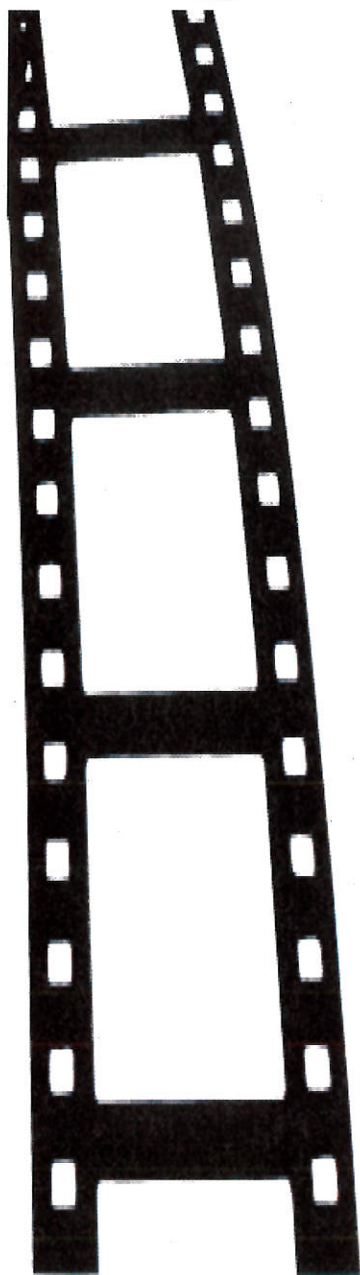
Geneviève PERRIN, EVS en CP.

Horaire du tournage :

L'école ouvre ses portes de 7h15 jusqu'à 17h45, sans frais supplémentaires.

Une cuisine familiale et traditionnelle servie chaque midi.

Un ramassage scolaire est assuré pour les acteurs des villages aux alentours.



Tournage :

Scénario 1 : Films d'actions :

- Stage de voile pour les élèves de cycle 3.
- Classe de neige aux Etables pour les CM1-CM2.
- Piscine pour les élèves de CP au CM2.

Scénario 2 : Films culturels :

- Pièces de théâtre : spectacle des 3 chardons et représentation à Roanne
- Bibliothèque au village.
- Catéchèse facultative à partir du CE1.
- Projection de films documentaires, historiques et d'animation.

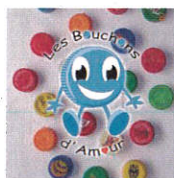
Scénario 3 : Films documentaires :

- Récupération du papier et des bouchons en plastiques pour le recyclage.
- Visite du centre de tri.
- Intervention de différents responsables d'associations en faveur de l'environnement.
- Animation en informatique avec une intervenante de la CCPAT pour les élèves de CP au CM2.

Remerciements aux producteurs :

Mairie
A.P.E.L (Association des Parents d'Elèves)
OGEC (Organisme de Gestion).

..... **THE END**



Ayez le réflexe de garder vos bouchons en plastique et de les faire passer à l'école, c'est pour une bonne cause !!!

Journée porte ouverte de l'école le samedi 1er juin de 9 heures à 12 heures
Venez nombreux !!!



ATELIER DES ÇA PEINT



L'année scolaire 2011/2012 de notre association "l'atelier des ça peint" a permis d'assurer un apprentissage artistique sur 30 semaines. L'effectif inscrit est de 6 adhérents.

L'atelier de mosaïque reste l'élément fort : par la création d'un libre choix du dessin, thème libre, avec choix des couleurs, des camaïeux de céramique, leur coupe, l'assemblage; le collage suivi par la finition des joints.

Apprendre et apporter aux autres par une visite au musée Paul Dini de Villefranche s/Saône est un moment fort d'échanges, en observant des peintures anciennes ou modernes. L'œil est attiré par les jeux d'ombre et de noirceur d'un ciel menaçant sur la fenaison. Aussi confie-t-on son ressenti autour d'un portrait réalisé sur une toile en forme de bol !!!

Pour 2013, l'atelier et l'animatrice Myriam WYWIAL s'organisent autour de modules d'apprentissage dont le premier thème en janvier est "La Calligraphie" et pourquoi pas aller jusqu'au "calligramme".

Simple suggestion....

Par voie de presse les informations et modalités d'accès aux cours seront révélées. Ces cours visent tout public : juniors, séniors.

A bientôt.

Présidente

Fernande ORGANO,



COMITE DES FETES



Soirée irlandaise

Le 17 mars les comités des fêtes de Ranchal , Meaux et St Vincent étaient prêts pour accueillir les groupes; les churchfitters, et c'est pas des manières avec la chanteuse Severine du groupe Tryo. Ce fut un succès, salle comble, très bonne ambiance, et bien sûr la buvette avec ses différentes bières, tout le monde est reparti enchanté de cette soirée.

Rallye

Le comité, aidé des 19 ans était prêt pour accueillir les fidèles spectateurs du Charbonnières toujours aussi nombreux, journée passée avec le beau temps et une bonne ambiance.

Foire

Merci à nos fidèles forains, dommage qu'ils ne soient pas plus nombreux à répondre à notre invitation ; petit vide grenier et l expo vente à la salle polyvalente qui s'essouffle un peu.

Les repas ont toujours le même succès que ce soit au bar chez Michel ou à la salle avec Dom et Jean Pierre

Fête des associations

Week-end passé sous le soleil avec 36 doublettes à la pétanque et son traditionnel lâcher de ballons le samedi. Et dimanche malgré une baisse de vente des cartes pour le cochon et une sono moins dynamique que d'habitude, la journée s'est très bien déroulée.

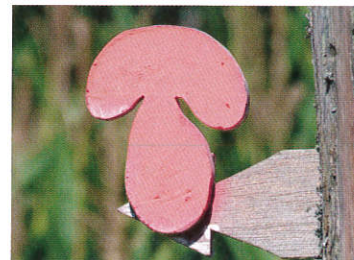
En 2013 vous retrouverez MAXIME ET BERNARD,

Marche

Beau temps ; circuits très bien balisés, ravitaillements parfaits, c'est ce que nous diront les 340 marcheurs à l'arrivée.

INFORMATION

En effet cela fera 10 ans en 2013 que le comité des fêtes actuel essaie d'animer notre village, donc le bureau arrêtera après la marche du 15 septembre, en souhaitant que d'autres personnes prennent le relais. Nous disons Merci à tous ceux qui nous ont aidés et soutenus.



GYM ST VINCENT



Le club de gymnastique féminine de Saint Vincent de Reins continue d'attirer de nouveaux membres que nous sommes heureuses d'accueillir. Nous sommes toujours une vingtaine d'adhérentes de Saint Vincent et des communes environnantes.

Les cours ont lieu les mardis soir de 18h45 à 20h15 à la salle du judo aux filatures et sont toujours assurés par notre dynamique et fidèle professeur, Isabelle Coste Davos.

Au programme : aérobic, abdos et fessiers, étirements... Tout cela en musique et dans la bonne humeur !

Contact : Martine SALINAS : 04 26 81 66 14
Pascale MURAD : 04 74 89 66 52

Le montant de la cotisation pour la saison 2012-2013 est de 85 euros. Pour éviter de perturber la progression du groupe, nous n'acceptons pas d'adhésion en cours d'année.

Composition du bureau :

Présidente : Agnès Laprais
Trésorière : Martine Salinas
Secrétaire : Pascale Murad

LE BUREAU



CLUB TONIC

Toujours une bonne participation. Notre salle continue d'avoir une bonne fréquentation, de nouveaux membres dont quelques femmes, sont venus nous rejoindre.

La cotisation annuelle sert pour les assurances et le solde est investi dans l'achat de matériel.

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de professeur. Quand vous vous inscrivez nous vous expliquons comment vous servir des différentes machines. Ensuite c'est à vous de vous entraîner sous votre entière responsabilité.

Une autorisation parentale sera demandée pour toute inscription de mineur. Comme il n'y a pas de professeur ni de personne de permanence, l'entraînement des jeunes mineurs est de ce fait sous l'entière responsabilité des parents.

La musculation se pratique à l'aide d'appareils, dits justement appareil de musculation. Nos appareils sont nombreux et vous aident à muscler toutes les parties de votre corps de différentes façons. Le tout étant de progresser lentement sans jamais forcer.

L'activité physique contribue à améliorer notre condition physique et nous permet tout simplement de mieux vivre. C'est en bougeant que nous préservons jour après jour notre jeunesse ! Pour se sentir bien dans sa peau la première chose à faire, c'est de bouger régulièrement.

Pour toutes informations vous pouvez contacter Antoine au 06.77.17.65.21.

Le Club remercie la municipalité pour la salle qu'elle met à sa disposition aux Filatures.

Le Bureau



JO 2012 : les judokas reviennent avec 7 médailles dont 2 en Or ! Et nous, et nous, et nous...

Après les jeux olympiques pendant lesquels nos judokas français se sont très bien défendus, maintenant c'est à nous de jouer... Rassurez vous, nous avons déjà des champions à Saint Vincent de Reins. Ils viennent tous les mercredis au dojo pour s'amuser, se détendre et se perfectionner. Vous n'avez plus qu'à les rejoindre et devenir, à votre tour, des champions.

Et vous, et vous, et vous ...

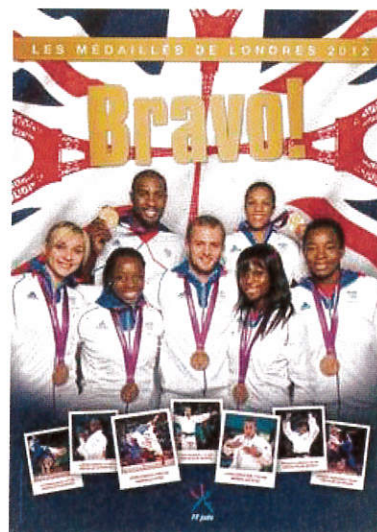
Les effectifs du club commencent à remonter. Plusieurs habitants des villages alentour nous rejoignent également au dojo. C'est sympa et l'esprit est toujours aussi agréable pour celui qui veut se changer les idées tout en entretenant son corps.

Avec nous !

Cette année, Benjamin est devenu notre nouvel entraîneur. La plupart des judokas le connaissait déjà pour ses passages fréquents au club. Il est en train de préparer son brevet de moniteur et souhaiterait le faire avec nous. Il apprécie beaucoup l'ambiance qui règne à Saint Vincent. Il sera peut être absent une ou deux fois car il attend un heureux événement : une naissance ... Le président essaiera de le remplacer à cette occasion.

Et tout y est !

Nous avons profité de l'été pour terminer la décoration du dojo. Il est vrai que les travaux de l'année dernière ont apporté un grand confort à la salle. Mais il manquait un peu de décoration pour se rappeler que nous sommes dans une salle de judo. A ce propos, nous remercions l'entreprise Deveaux qui nous a fait don de deux magnifiques peintures sur tissu. Nous remercions également Fabrice Antoine pour son tableau sur bois représentant des judokas.



Club affilié



Les entrainements sont organisés les mercredis à partir de 18 heures :

- 18h à 19h pour les moins de 10 ans,
- 19h à 20h30 pour les plus de 10 ans et adultes.

L'esprit du club veut aller dans le même sens que le code moral du Judo :

Amitié, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie, Respect, Contrôle de soi et Politesse.

Tarif : 30 € / trimestre + 34 €/an pour la licence FFJDA
Fourniture du kimono gratuitement
Possibilité de découverte gratuite sur 3 séances

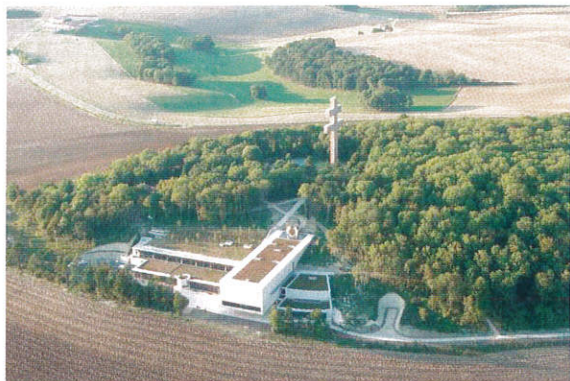
Pour toutes informations, contacter :

Olivier Desloges (04 74 89 67 94), Séverine Chavanon (04 74 64 80 02), Nicole Pelet (04 74 89 64 94)

LES AMIS DU VOYAGE

C'est avec un petit groupe de 24 personnes que nous prenons la direction de Verdun.
Voyage peut-être triste mais c'est quand même à voir et toujours une très bonne ambiance.
En espérant continuer l'année prochaine.

La responsable



1^{er} jour : Destination Colombey-les-Deux-Eglises

Arrivée pour le déjeuner. L'après-midi visite guidée du mémorial Charles de Gaulle.

Ensuite direction Verdun pour l'installation à l'hôtel avec un dîner.

2^{ème} jour: Verdun

Tour panoramique de la ville de Verdun en autocar avec un guide. Puis visite de l'usine de dragées Braquier créée en 1220 avec sa dégustation suivie du déjeuner.

L'après-midi circuit guidé en autocar sur les lieux de combats de la Bataille de Verdun.

Puis retour à l'hôtel pour un dîner.



3^{ème} jour : Champagne – Reims

Départ en direction de Chamery, village viticole situé au cœur du Parc Naturel de la Montagne de Reims ! Balade à bord du petit train des vignobles de Champagne. Puis visite d'une cave avec une dégustation de champagne suivie d'un déjeuner.

L'après-midi, direction Reims pour une visite guidée de la capitale de la Champagne et de sa cathédrale.
Puis retour à l'hôtel pour un dîner.

4^{ème} jour: Troyes

Visite guidée du cœur historique de la ville de Troyes suivi d'un déjeuner.

L'après-midi retour au village.





LES MARCHEURS DE SAINT VINCENT

Notre groupe de marche continue ses activités diverses.

Cette année 2012, deux de nos participants nous ont quittés : Claudette notre trésorière, très dévouée, toujours présente, ainsi que Jean-Jacques actif dans le groupe, leur disparition a laissé un grand vide.

Notre programme est toujours le même, rendez-vous le 3^e lundi du mois, collation à l'arrivée à la salle des associations, salle qui reste ouverte pour les non-marcheurs sans oublier les joueurs de cartes.

Venez nous rejoindre si vous aimez la randonnée, les cartes, nous vous accueillerons avec plaisir.

Nos programmes hors les murs étaient :

- En mai: la découverte de Notre Dame de Boisset organisée par nos amis Roannais fut très pluvieuse mais le restaurant convivial. Aussi rendez-vous en 2013...

- En août : belle fut la journée du pique-nique à Propières avec découverte le matin de magnifiques paysages.

- En novembre : rendez-vous à Montagny pour un parcours organisé par le groupe de marcheurs de ce village.

Nous terminerons l'année par le repas traditionnel de l'année.

Bonne année 2013 à tous.

Le Bureau





CLUB NOTRE TEMPS



Nous ont quittés depuis la parution du dernier bulletin :

Jean-Jacques CORGIÉ
Claudette DESSEIGNE
Madeleine VERNET

Nous avons accueilli des nouveaux membres : Mr et Mme ANTOINE.

Nous avons fêté nos conscrits des classes en "1" pour le repas de Noël le 22 décembre 2011.

Marcelle RAMBAUD 80 ans

Yvette GLATTARD 70 ans

Liliane LAVALL 70 ans

Roger VADEBOIN 70 ans

Jean DUMOULIN 70 ans



Ils nous ont gâtés avec des brioches pralinées. Le Champagne était offert par Monsieur le Maire.

Le 19 janvier 2012 : Invitation de Monsieur le Maire à la Salle Polyvalente avec les enfants de l'école Champagnat pour la dégustation de la galette et faire des jeux avec eux.

Le 2 mars 2012 : Notre concours de belote avec succès, nous remercions les personnes présentes et l'accueil réservé pour la tombola.

Le 21 avril 2012 : Repas de printemps à Magny chez Jean Pierre et Dominique RIPOLLI.

Le 27 juin 2012 : **Balade gourmande en Bresse**

Matin : rencontre avec un éleveur de Bresse et dégustation,

Déjeuner : à St Etienne du Bois,

Après-midi : visite de la maison de paysan de Bresse et dégustation de la tarte Bressane,

Retour à St Vincent.

Le 18 octobre 2012 : repas d'automne "Hôtel Restaurant La Roche" aux Sauvages.

Danielle URREA
Présidente



CATM



Tout d'abord une pensée pour nos deux amis qui nous ont quittés cette année Jean Jacques CORGIÉ en janvier et Jean Baptiste SALMON en septembre.

Notre concours de carte du mois de mars a connu un vrai succès avec la participation de 84 doublettes.

Merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de ce tournoi.

Les plus vaillants d'entre nous ont participé à l'installation des barbecues pour la cuisson des cochons lors de la fête patronale.

Nous avons fait un voyage en Livradois Forez le 20 septembre avec déjeuner au restaurant à Sembadel avec visite guidée du Musée d'Estivareilles l'après-midi.

La cérémonie du 11 novembre a été suivie d'un repas à Magny aux trois chemins.

Le 5 décembre, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie avec un dépôt de gerbe au cimetière.



COMMUNE DE SAINT VINCENT DE REINS

Population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013 : **688 habitants**

Au cours de l'année 2011-2012, le Club a poursuivi son objectif de formation de ses membres et accueilli 4 nouveaux adhérents : Sandrine, Gérard, Nicole et Nicolas qui a rapidement pris en charge les débutants et en assure la relève. (Pour mémoire la session 2012-2013 compte 13 adhérents dont 5 débutants)

L'organisation de la formation a été reconduite à la rentrée, c'est-à-dire en alternance un lundi sur deux pour les débutants et l'autre pour les confirmés. A la suite d'évènements difficiles, le groupe des débutants s'est considérablement réduit et le lundi qui leur est consacré est devenu « cours libre ». A noter que l'horaire s'est assoupli pour répondre aux contraintes des adhérents en activité professionnelle.

Les thèmes abordés l'ont été en fonction des demandes individuelles des adhérents :

Environnement Windows, Excel pour réaliser des tableaux comparatifs, Email, Cartes postales...

Les confirmés ont poursuivi leur formation à la transformation de photos, et ont repris quelques manipulations antérieures de vidéos et diaporamas avec XNview, Moovie Maker...

Le site du village était resté en sommeil depuis le décès de René Mazoyer. La municipalité a souhaité que le club reprenne sa mise à jour et pour ce faire, lui a offert un PC dernier modèle. Nadège a repris le flambeau car elle était le seul membre du club compétent en la matière. Merci à elle d'avoir fait le maximum pour mettre à jour les informations remises par les associations. Nous savons tous que René Mazoyer consacrait une part importante de son temps à la vie du site : un seul membre du club ne peut, à l'heure actuelle, faire face à une mission de cette ampleur. De plus, le site, dans sa configuration initiale, correspondait à l'esprit de son créateur. Les acteurs actuels ont eu quelque peine à s'inscrire dans son schéma de pensée. Aussi Jean pierre a-t-il décidé de se former à la création de site. Nicolas s'est également engagé dans l'aventure. Et voici que la présentation du site de St Vincent est « relookée » et remplace la précédente sur le Net. Depuis Colette et Sandrine ont débuté une initiation au suivi du site. Un lien permet de retrouver le site de René et la mine de photos et documents qu'il y a fait figurer. Venez donc surfer sur le Web et faites-nous part de votre avis et de vos suggestions !

Le Club a maintenu la convivialité qui a accompagné ses débuts. Le repas de fin d'année a clôturé joyeusement nos divers travaux.



Le Repas annuel en Juin 2012



Page d'Accueil du site :

« *Saint Vincent de Reins*.online.fr »



SOCIETE DE PECHE

Je crois qu'il y a longtemps que nous n'avions pas vu autant d'eau dans le Reins qu'en cette année 2012. Ce fut donc une année exceptionnelle pour la pêche à la truite. Les grosses truites étaient au rendez-vous, le record pour Gaëtan Fougerard avec une mémère de 1kg080 grammes. Il s'est pris des truites entre 500 et 800gr dans l'ancienne réserve. Il était temps de la changer de place car ces gros poissons sont aussi de grands prédateurs et dévorent toute l'année tout ce qui passe à leur portée.

Le Reins à St Vincent est toujours réputé pour ses truites sauvages mais tous les pêcheurs ne sont pas capables de les prendre, c'est pour cela que nous gardons une partie de rivière, de la Casse Froide à Magny pour lâcher des truites de pisciculture qui permettent à tous les pêcheurs de faire la friture.

La réserve a donc changé de place et se situe entre le pont de la déchèterie en aval et le pont des rivières en amont.

Du pont des rivières à sa source le Reins est classé parcours patrimonial donc pêche avec hameçon sans ardillon. Le Ronçon est aussi classé parcours patrimonial en 2013 donc pêche sans ardillon.

Tous les pêcheurs savent que la truitelle se décroche facilement de l'hameçon quand il n'y a pas d'ardillon et de fait n'est pas abîmée.

Les cartes de pêche sont toujours distribuées à partir de Noël au café restaurant des Filatures et au café restaurant des trois chemins à Magny.

Je veux attirer votre attention sur une pêche très intéressante que tout le monde peut faire, c'est pêcher les écrevisses "signal" qui abondent dans le Reins. Même si vous n'êtes pas pêcheurs, vous prenez une carte à la journée, vous achetez quelques balances et une poignée de sardines et vous allez poser vos balances dans le Reins. En vous faisant plaisir, car ces écrevisses sont agréables à prendre et à manger, vous nous rendez service car ces bestioles invasives sont indésirables, et le seul moyen de s'en débarrasser, c'est de les prendre. Si vous avez des enfants (moins de 12 ans) vous leur prenez une carte de pêche à 5 euros et ils vont aux écrevisses toute l'année.

Les cartes de pêche augmentent un peu cette année, la carte complète qui permet de pêcher dans 71 départements coûte 89 euros.

La carte jeune de 12 à 18 ans coûte 20 euros.

La carte femme coûte 30 euros.

La carte jeune moins de 12 ans coûte 5 euros.

Toutes ces cartes sont réciprocitaires et permettent de pêcher dans 71 départements.

Les alevinages se font en décembre pour le plan d'eau des Filatures :

100 kgs de gardons d'un été

50 kgs de goujons

50 kgs de tanchettes

ce qui représente plus de 1800 euros. En mars nous lâcherons 50 kgs de truites "arc en ciel".

Dans le Reins nous allons lâcher 2 fois 100 kgs de truites. Nous lâchons chaque année pour 3600 euros de poissons grâce à la caisse de réciprocité fédérale.

Cette année nous avons vendu 66 cartes de pêche à l'année et 21 cartes à la journée.

Sachant qu'il nous reste 12 euros par carte complète, sans la réciprocité nous ne pourrions pas subsister.

Savez-vous que nous avons un des plus beaux plans d'eau du département ? Et que tous les enfants même débutants peuvent y prendre de petits poissons, d'ailleurs tous les ans nous encadrons les enfants du centre aéré, nous leurs fournissons le matériel et les appâts et ils prennent des poissons.

En espérant voir tous les enfants de Saint Vincent à la pêche, je vous souhaite une très bonne année 2013.

Le président de l'aappma de Saint Vincent (association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique).

AVANT



APRES





AMICALE DES CHASSEURS



Notre amicale en cette année 2012, malgré de nombreuses péripéties, est toujours là et continue ses activités. Les dirigeants actuels sont heureux de pouvoir constater que leur association a 90 ans, certainement l'une des plus anciennes de la commune si ce n'est pas la doyenne.

Constituée le 3 septembre 1922 par :

Mr Julien ROLIN, Président

Mr Firmin BELUZE, Vice Président

Mr Claudius BAISET, Secrétaire

Mr Jean BILLET, Trésorier. Tous natifs de notre commune.



Malgré son grand âge et d'énormes difficultés d'effectif, elle poursuit tant bien que mal son bonhomme de chemin. C'est grâce à des gens comme ceux-ci, qui ont su prendre leurs responsabilités, que nous pouvons aujourd'hui, avec l'accord des propriétaires et exploitants agricoles continuer les activités de notre sport favori "LA CHASSE". A tous ces créateurs un grand merci.

Année 2012

En cette année 2012 notre association a été une fois de plus frappée par la loi du sort, le décès brutal de notre trésorier Arnaud SOUVRAS, apprécié de tous, faisant un vide considérable que nous aurons de la peine à combler.

Notre association organisait le 19 février son repas en l'honneur des propriétaires et exploitants agricoles de notre commune, plus de 100 convives étaient présents pour apprécier à leur juste valeur les maïs préparés avec soin par notre cuisinier André FOUILLAND que nous remercions sincèrement. Je profite de la présente pour féliciter tous nos serveurs qui ont fait comme de coutume un travail remarquable. Un grand merci.

Notre association était présente à de nombreuses activités de la commune.

La foire : avec la traditionnelle dégustation de boudins et la pesée du cochon gagné par Marc DUDU de Mardore avec le poids donné de 68 Kgs 500 contre le poids réel de 68 Kgs 522. Bravo à l'heureux gagnant et un grand merci à tous les participants. A l'année prochaine...

La fête patronale : avec le comité des fêtes elle a participé à l'organisation et au déroulement de celle-ci, ce qui permet d'entretenir de bons rapports entre les associations communales.

Le grand gibier: 26 chevreuils ont été accordés par le plan de chasse de 3 ans (18 adultes, 8 jeunes à ce jour). 13 ont été prélevés, une stabilité précaire et relative des populations il faut rester vigilant.

Sanglier : une année stable et à peu près tranquille 4 ont été prélevés, peu de dégâts, grâce à l'accord avec les exploitants agricoles et leur aide nous les en remercions.

A regretter le manque de chasseurs qui ont la possibilité de faire les pieds, car c'est le seul moyen pour arriver à un résultat.

Petit gibier : lièvres – lapins à peu près stable. Le faisan oiseaux de lâcher, ce qui permet d'agrémenter des jours de chasse des chasseurs.

Nuisibles : suite à la circulaire ministérielle du 20 août 2012 sur les mustélidés et corvidés seuls pour le moment la fouine et le renard restent dans la liste des nuisibles.

Heureusement qu'il nous reste la neige pour réguler le renard. Du 1^{er} janvier 2012 à ce jour 6 ont été prélevés, pour ce qui est des autres nuisibles leur statut ayant été suspendu au 1^{er} juillet 2012, seul 1 martre et une fouine ont été prélevés, plus un blaireau déterré par l'équipage du Val de Reins.

En conclusion nous remercions tous les propriétaires exploitants agricoles qui par leur tolérance et l'apport de leur droit de chasse et de destruction nous permettent d'exercer notre sport favori, en souhaitant que notre association puisse continuer encore longtemps à exister et que la meilleure entente continue à régner entre nous tous.

Le secrétaire
Henri Corneloup

Procès-Verbal de la Constitution
de la Société de chape
Association Amicale des chapeurs de
St-Vincent-de-Reims (Rhône)

Les Soussignés réunis en assemblée le trois
Septembre mil neuf cent vingt deux ont décidé
adhérer aux présents statuts et ont nommé
le bureau composé des membres suivants:

M. H. Rollin Julien Président demeurant à St-Vincent
de-Reims (Rhône)

Beluze Firmin, Vice-Président demeurant à St
Vincent de Reims (Rhône)

Beizet Claude-Jules Secrétaire demeurant à
St-Vincent de Reims (Rhône)

Billet trésorier demeurant à St-Vincent
de Reims (Rhône)

Longere-Feregrin, apremis demeurant à
St-Vincent de Reims (Rhône)

Chomazou Victor apremis demeurant à
St-Vincent de Reims (Rhône)

Dessaigne Claude apremis demeurant
à St-Vincent de Reims (Rhône)

Blasse Joseph apremis demeurant à St
Vincent de Reims (Rhône)

Lesquels ont déclaré accepter les présentes
ci-dessus et déclarer la Société fondée.

J. Rollin F. Beluze Billet Beizet

Longere Firmin

Dessaigne

Blasse Joseph

Chomazou Victor

Longere F.

R. Firmin

G. Girard



CLASSES EN 2



Les classes en "2" se sont retrouvées le 12 mai 2012, sous la pluie, ce qui n'a pas empêché la remise des cocardes et les photos de groupes sur lesquels posaient 63 conscrits de 10 à 90 ans.

Une gerbe a ensuite été déposée au cimetière. Après l'office religieux, le défilé se formait pour faire le tour du village, en fanfare accompagné du groupe folklorique LES SABOTS BOURBONNAIS. Le traditionnel vin d'honneur, offert par la municipalité, a été servi en musique et dans la bonne humeur.

Les conscrits et leurs invités se sont rassemblés pour un repas préparé par Luc GALLOT de Lozanne et animé par Pacific Sono.

A la tombée de la nuit, l'embrasement du biberon et du balai a précédé le bal organisé par les classes en "3".

Nous leur souhaitons une bonne continuation et leur donnons rendez-vous pour la remise du Livre d'Or.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la préparation de cette fête.

Le Bureau



POMPIERS

Les pompiers de ST-Vincent ont aujourd'hui un effectif modeste de 16 sapeurs-pompiers, ça été mieux(21), ça été pire(13), qui se décompose en 3 équipes de garde de 5 pompiers qui se relaient toutes les 3 semaines (du vendredi 20H00 au dimanche 20H00) auxquelles viennent se greffer des pompiers qui ne sont pas de garde mais seulement disponibles parce que volontaires.

Nous avons l'opportunité de recruter 2 pompiers cette année : Aurélien Carletto du Courtioux à la Chapelle-de-Mardore qui va effectuer ses 35 jours de formation et peut-être Lucas Vadeboin, s'il réussit son brevet de cadet.

L'activité est restée sensiblement la même que l'année dernière avec plus de 100 interventions dont environ la moitié sur notre commune : à savoir que nous nous déplaçons en dehors de notre commune autant que des pompiers comme Cublize peuvent intervenir à notre place sur ST-Vincent

Nous souffrons de plus en plus du manque de disponibilité surtout en semaine, mais aussi quelquefois le week-end, tellement la vie devient exigeante pour les pompiers volontaires en milieu rural. Plusieurs causes sont à l'origine de ce phénomène inexorable et la crise qui semble s'installer, n'y est pas étrangère (exode rural, mutations, travail en ville). Bien sûr, nous avons les JSP qui viennent grossir nos rangs mais dont l'avenir sur la commune n'est forcément qu'éphémère.

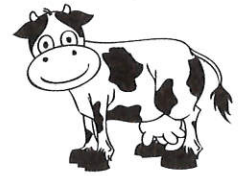
Mais sachez que nous nous battons jour après jour pour vous apporter aussi longtemps que nous le pourrons, le meilleur service possible.

Lieutenant Louis Vadeboin





LES AGRICULTEURS



Les Installations

En 2012 St Vincent s'est vu installé deux jeunes agriculteurs :

- Frédéric Vallet qui a repris l'exploitation familiale aux Granges. Élevage laitier et allaitant.
- Ludovic Vadeboin qui s'est installé en Gaec (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) avec son papa et son frère au Burdel. Élevage laitier.

La Cuma des Sapins

Cette année l'assemblée générale a eu lieu le 21 décembre à Mardore.

La Cuma des sapins compte en cette fin d'année 26 adhérents et possède 18 matériels. Le nombre d'adhérents et de matériel évoluent petit à petit chaque année.

Les adhérents sont de ST Vincent, Meaux la Montagne, St Bonnet le Troncy, la Chapelle de Mardore, Cublize, Mardore, Lay et Marnand

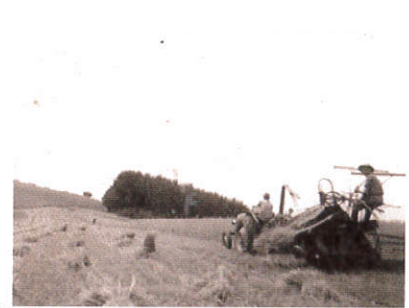
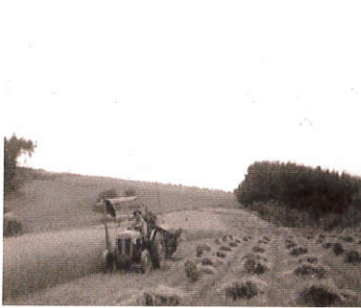


Manifestation 2013

Cette année l'Union cantonale d'Amplepuis - Thizy organise
Le Festival de l'Elevage
Samedi 24 août

Au programme
Concours cantonal des vaches laitières
Concours départemental charolais

Repas champêtre
Et
Soirée dansante (sur réservation)



Il y a quelques années en arrière.....

Un jeune retraité a fait une recherche sur les exploitations des années 60 à l'année 2012.
Cette recherche nous a permis de remarquer que le nombre d'agriculteurs a beaucoup
diminué depuis les années 60.

Dans ces années on pouvait compter environ 50 à 55 exploitations sur la commune, contre 14
en 2012.

Seulement la taille des exploitations, le travail et la vie des exploitants n'est pas
comparable à ceux d'aujourd'hui.

Les agriculteurs vivaient avec quelques vaches et peu d'hectares, en vendant les produits de
la ferme, et travaillaient avec moins de moyens qu'aujourd'hui.

Nous finirons par une citation d'un ancien agriculteur qui avait déjà, dans les années
soixante, une vision de l'évolution de l'agriculture.

Il a dit à son voisin :

« Dans quelques générations, il ne restera plus que deux fermes à St Vincent »



Les agriculteurs vous remercient d'avoir lu ces quelques lignes.

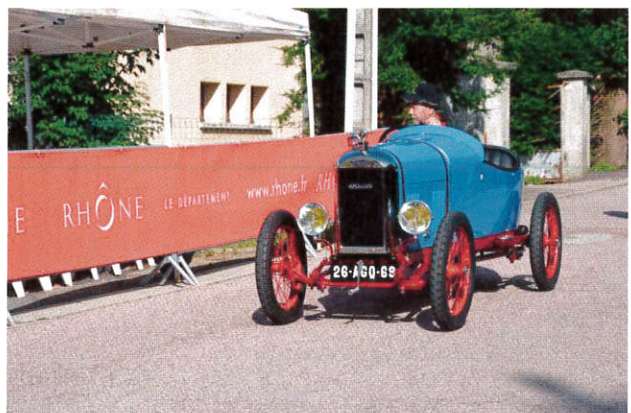
AUTO PASSION

Pour la troisième année consécutive AUTO PASSION CUBLIZE réunira de nombreux véhicules anciens et d'exception. En juin 2012 ce furent plus de 120 véhicules qui se sont rassemblés le samedi et encore plus de 80 le dimanche.

Dimanche 23 juin 2013, à partir de 9h15, pour le plaisir des habitants de Saint Vincent, ces véhicules envahiront le village pendant environ une heure avant de se rendre à Mardore, Thizy, et au lac des Sapins.

Venez nombreux. Rendez-vous vers la salle polyvalente de St Vincent où vous aurez le loisir de contempler ces véhicules et partager des moments exceptionnels.

Quelques photos de la manifestation de 2012 :



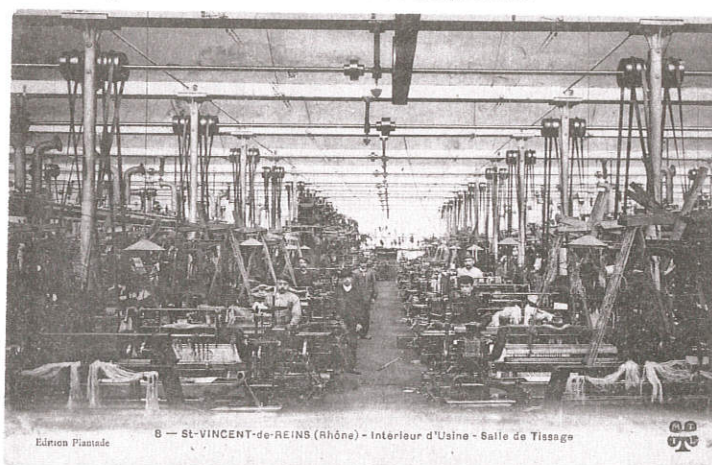
On peut remarquer parmi les ouvriers et plus souvent ouvrières logés chez Pierre LACROIX que certains viennent du Puy de Dôme, des Bois Noirs et même au-delà, les hommes étaient employés à la coutellerie dans la région de Thiers ce qui explique sans doute l'immigration de jeunes femmes : CHAMBRIARD Louise née à Celles sur Durolle s'est mariée à DULAC Claude en 1832 rencontré à la fabrique ainsi que TERRERIAS Anne de Celles sur Durolle également mariée à CHARLIN François un domestique de François Lacroix. D'autres portent un patronyme originaire de ce département à savoir : les DUCHE, FOUGEROUSE, DUFAYOL, GACHON, DAILLOUX et BERTRAY. Les quatre sœurs GACHON prénommées Marie, Benoite, Madeleine et Annette âgées respectivement de 22, 21, 20 et 18 ans viennent de St Amand Roche Savine dans la région d'Ambert et ont parcouru sans doute à pied plus de 110km pour trouver travail à St Vincent et sont logées à l'usine. Quant à la fratrie LAMBERT : Michel, François, Edouard, Léonard, et Caroline âgés respectivement de 24, 20, 17, 16 et 12 ans pour la dernière ils sont également logés et travaillent à la filature.

D'autres familles proviennent également du Puy de Dôme, les maçons notamment (*on a énormément construit à St VINCENT au 19^{ème}*) : St Angel pour les GABY et de Blot L'Eglise pour les NONY et les RAY. Tandis que le sabotier du bourg BLETTY est né à St Rirand dans les monts de la Madeleine. D'autres viennent de l'Allier, montagne bourbonnaise, Saint Nicolas des Biefs le Mayet.

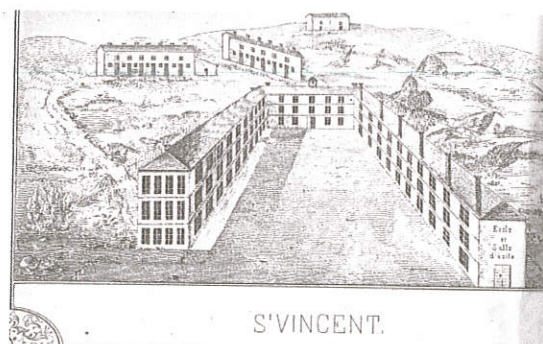
Lors du recensement de 1840, Pierre Lacroix fait travailler 15 enfants de moins de 16 ans. Il n'est bien sûr pas le seul, sur St Vincent 51 enfants moins de 16 ans sont recensés comme travailleurs dans les 3 filatures. Ils gagnent en 1844 chez MASSON à St Vincent un salaire de variant de 75 centimes à 1fr 25c alors que ceux de Roanne toujours chez le même patron ne perçoivent qu'une rémunération de 50c à 75centimes. Quant aux hommes ils gagnent de 1fr50 à 2fr selon la tâche.

En 1865 la filature du bas figure toujours, sur un document cadastral, lors d'un litige opposant LACROIX à MONTIBERT, sous le nom de filature Lacroix. Vers 1870 elle change de destination pour devenir une fabrique à métier à tisser, puis est vendue en 1874 à Ernest Deveaux l'ancêtre de Lucien, cependant le toponyme Filatures est bien resté.

**** En 1831 pour 1866 habitants nous avons 95 naissances, soit un taux de 50 / 1000 habitants alors que les taux de natalité en France déjà très élevés étaient de 35 /1000.**



✚ **François LACROIX** oncle de Pierre dispose sans doute de moyens encore plus puissants que son neveu, il fait également construire en 1826, une autre filature de coton, **au lieu dit Gouttenoire ou Filature d'en haut**, beaucoup plus importante que celle de son neveu puisqu'on y dénombre 26 grands métiers à filer Anglais soit plus du double que Pierre LACROIX. Cette filature d'une emprise au sol de 5500 m² (comparable en volume au quartier Déchelette à Amplepuis, 27 métiers à filer chez DECHELETTE qui est alors propriété de MASSON, 26 à la filature de Gouttenoire)



Ancienne filature incendiée en 1885



Ce qu'il en reste aujourd'hui.

La filature de Gouttenoire possède de nombreux logements pour les ouvriers tant à l'intérieur même de la filature qu'à l'extérieur, figure également une salle appelée salle d'asile qui sert vraisemblablement à la garde des jeunes enfants d'ouvriers lorsque ces derniers sont au travail. Le couple CANARD Joseph et CHIQUIER Marie recensés en 1836 avec la profession de nourrisseurs sont vraisemblablement chargés de la crèche de l'époque.

Lors de la mise en vente sur saisie judiciaire de son propriétaire Charles Armand MASSON, en 1849 le Journal de Villefranche nous décrit avec une grande précision tous les locaux de la filature et bâtiments annexes ainsi que le matériel de l'usine jusqu'à la grande roue de 10 mètres de hauteur faisant tourner l'usine rien qu'avec les eaux du Reins.

Ce qui fait qu'avec la gravure de 1844 et cette description nous avons beaucoup plus de détails sur la Filature d'en Haut que celle du bas alors que cette usine a été presque entièrement détruite lors d'un incendie en 1885. Selon le Journal de Villefranche en vue de l'adjudication du 18 février figurait :

- Un corps de bâtiment adossé à la filature, destiné au logement des ouvriers et contremaîtres de la filature construit en pierre chaux et sable couvert de tuiles creuses composé de 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 au premier, 2 au second, et greniers sur le tout.
- Un second corps de bâtiment du côté nord et soir adossé au précédent en longeant la route de la vallée du Reins destiné au logement des ouvriers employés à la filature construit en pierre chaux et sable couvert de tuiles creuses comprenant au rez-de-chaussée 8 pièces, au premier étage 8 pièces et greniers sur le tout ce bâtiment fait face de soir et nord à la filature.
- Au même lieu-dit un petit corps de bâtiment au midi des précédents construit en pierres chaux et sable couvert de tuiles creuses composé d'un logement pour le portier, d'une forge toute agencée, d'une menuiserie agencée, d'un charbonnier, d'une écurie et d'un hangar.
- Au même lieu-dit une grande maison destinée au logement des ouvriers employés à la filature construite en pierre chaux et sable couvert de tuiles creuses composée de 5 pièces au rez-de-chaussée, 5 au premier et greniers sur le tout éclairés de matin et midi par fenêtres au rez-de-chaussée, 6 au premier étage et 6 au grenier prenant ses entrées par 5 portes.
- Au territoire de Gouttenoire commune de Thel une maison d'habitation pierres chaux et sable couvert de tuiles creuses composée de 5 logements ouvriers avec des boutiques à tisser éclairées par des larmiers.



Seuls subsistent de nos jours la partie nord de l'usine transformée en habitation et les deux bâtiments d'habitation extérieurs à la filature; le premier est inhabité et n'est vraisemblablement plus entretenu à cause de sa vétusté, le second de l'autre côté du ruisseau sur la commune de Thel. Ils sont les témoins des premiers habitats ouvriers en France et de toute une histoire de jeunes hommes et jeunes femmes ayant quitté leur village pour venir travailler à St Vincent. Beaucoup sont repartis, d'autres se sont mariés au pays et sont les ancêtres de certains habitants actuels.

La description du matériel figure également, à savoir :

- Dans la pièce du rez-de-chaussée dite carderie 26 cartes double garnies de leurs agencements agrès et ustensiles à l'exception de 3 qui sont sans épingles ; 7 frotteurs en gros et fins ; 3 bancs à broche ; une tour dit poupée en fonte et le montant en bois lequel est ainsi que les cartes, frotteurs, étirages et banc à broches mu par une grande roue hydraulique qui fait mouvoir elle-même par engrenages des menards ou tambours hydrauliques qui sont fixés au plancher ; un tambour Emery. Le tout prêt à marcher.
- Dans une pièce à côté de la précédente du côté nord et matin se trouvent 2 batteurs ou étaleurs garnis de leur menards et roue hydraulique en fonte ; 1 Ventilateur en bois garni de ses agrès ; 3 cartes de montagne ; un loup ou machine à peser.
- Dans la pièce au premier étage appelée filature et dans une arrière pièce au nord et matin de la précédente Respectivement 12 métiers à filer dit anglais et 2 autres métiers.
- Dans 3 autres pièces au premier étage 12 autres métiers à filer.



Carte du musée de la Filature

SAINT VINCENT AU 19ÈME : 1800 - 1850

Préambule : le contexte

Au 18ème siècle les petits paysans de la haute vallée du Reins, dont St VINCENT complètent leurs revenus en tissant dans leur cave des toiles de chanvre, puis chanvre et coton pour des maîtres marchands qui leur fournissent les chaînes et le fil, les rémunérant à l'aune tissée.

Les inventions anglaises : métier à filer *et navette automatique déclenchent la Révolution industrielle en Angleterre dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle, avec la construction des premières concentrations ouvrières. Le nouveau métier à filer d'Arkwright ne peut être implanté chez les ouvriers compte tenu de son imposant volume, il faut donc construire des usines.

Les maîtres marchands de Saint Vincent se sont considérablement enrichis avec le commerce des toiles, qu'ils vendent au marché de THIZY. On distingue parmi ces riches familles les DEVILLE du Ravonnet, les MAGNIN de Vilette et les LACROIX de la Lièvre dont Pierre, ce dernier marié à Louise Marie DEVILLE donne de l'œuvre à près de 100 paysans tisseurs sous l'ancien régime. Il a trois fils qui vont avoir des destinées assez extraordinaires et sont à l'origine de l'industrialisation de St Vincent.

- Pierre Marie né en 1787 décédé le 14/3/1852.
- Julien Charles né le 31mars 1800 (lieu et date de décès inconnues)
- Augustin Claude Marie né en 1803 décédé en 1875.

En France cette Révolution industrielle n'apparaît véritablement que sous la Restauration vers les années 1825. Le blocus maritime que nous imposait l'Angleterre ne facilitait, sans doute pas l'approvisionnement en coton importé souvent d'Amérique (Louisiane) sous le 1^{er} Empire.

19^{ème} siècle première partie : 1800 - 1850

Dans les premières années du 19^{ème} les habitants de St Vincent abandonnent leurs métiers à tisser à bras, pour s'adonner à la filature du coton, le métier le plus répandu est fileur sur coton dans les années 1820.

Puis on constate l'émergence dès les années 1826 de l'ouvrier sur coton qui va supplanter peu à peu, puis de manière définitive le fileur sur coton. A cette époque on voit la population du village augmenter d'une manière considérable que ne peut expliquer l'excédent naturel naissances/décès. Ensuite la courbe commence à décroître légèrement dès 1841 puis brutalement en 1851 pour remonter quelque peu ensuite sans plus jamais atteindre les niveaux de 1836.

L'étude des recensements de population dont les premiers datent de 1836, des registres d'état civil, ainsi que d'autres documents anciens «Gravure des Filatures Masson Charles Armand» datant de 1844 et une coupure du Journal de Villefranche de 1849, m'ont fourni incontestablement des explications intéressantes.

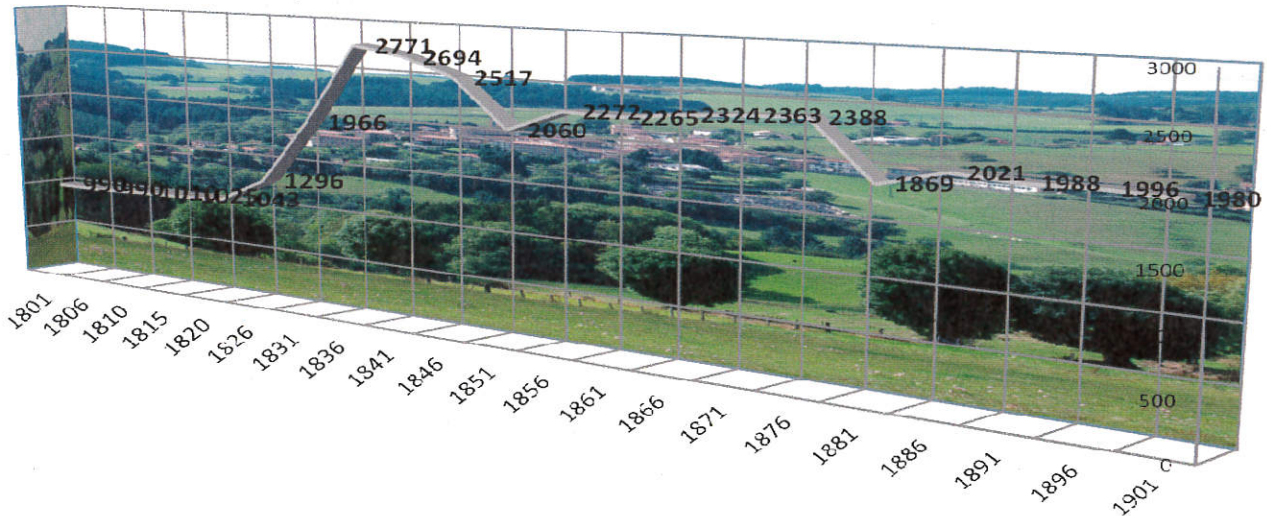
Dès les années 20 on ne trouve pratiquement plus de tixier ou tisserand sur St Vincent, le métier de fileur de coton a supplanté le tisseur à bras, alors que sur Ronno et Saint Nizier d'Azergues ils sont toujours bien présents. Plus on se rapproche de St Vincent plus on assiste au phénomène de disparition du tisserand au profit du fileur ; Sur Cublize on peut dénombrer autant de fileurs que de tisserands.

La légende d'un ouvrier de St Vincent ayant inventé la jeannette *-un métier à filer dix bobines simultanément-* prend ici toute sa valeur. De nombreux habitants de St Vincent ont alors pour métier « filateur » et font sans doute travailler à façon des fileurs à leur domicile comme les maîtres marchands faisaient travailler aux toiles sous l'ancien Régime.

En 1811 le cadastre napoléonien nous confirme que la population de St Vincent est concentrée sur les hauteurs et en dehors de la vallée, seuls existent le long du Reins quelques moulins avec leur bief à l'exclusion de toute autre habitation hormis celle des meuniers lorsque les moulins sont en activité. Vers le milieu du siècle les hameaux et usines se sont considérablement développés dans la vallée, d'abord les usines avec les habitats ouvriers puis maisons et commerces par la suite. Il existe alors, un moulin à l'emplacement des Filatures, un à la Tuilière, celui du Pont de la côte ayant appartenu au Seigneur de Montoux, un à la Bru-Chevalière, un autre en bas de la Goutte, celui de la casse Froide, appelé talebarde de Gueurnay (on prononce Diornay) et celui de Magny ayant appartenu au château.

***le filage au rouet ne permettait pas de fournir du fil de coton suffisamment solide pour être utilisé en fil de chaîne, il devait être associé au lin ou chanvre chez nous pour le tissage des toiles**

Population SAINT VINCENT au 19ème siècle



Si l'on étudie la courbe de population de Saint Vincent on peut s'apercevoir que dès 1825 celle-ci s'élève très vite : le nombre d'habitants passe en 10 ans de 1296 à 2771 habitants. L'excédent natalité/décès de 392, est bien loin d'expliquer cette augmentation. Il y eut durant ces 11 années 1002** naissances pour 610 décès habitants. Ce sont donc plus de mille personnes qui ont migré sur St Vincent durant cette période.

Au vu des registres d'état civil on peut noter que le chiffre de 100 naissances a été réalisé en 1835 et 1838 mais jamais dépassé et qu'en 1844 les décès étaient égaux aux naissances au nombre de 89. C'est à cette époque que les paysans tisseurs se transforment en ouvriers d'usines, les registres de l'état civil ne parlent plus de fileur sur coton mais d'ouvrier sur coton dès 1828.

Selon la tradition orale « deux anglais auraient implanté dans la vallée sur Saint Vincent les premières usines » Cette assertion se vérifie comme nous allons le voir plus loin. Les premières usines ont été construites en 1826.



✚ **Pierre LACROIX** fils est installé sur Thizy laissant la maison familiale de la Lièvre (appelée à juste titre le château) à son cadet Julien Charles. Dès 1825, 1826 il entreprend la construction d'une grande filature qui existe encore : bâtiment central de l'ancienne usine Deveaux (Bâtiment à étage avec de multiples fenêtres) on construisait à l'époque les usines comme des casernes les sheds n'apparurent que vers la deuxième partie du 19^{ème}.)

Il fait venir d'Angleterre 12 grands métiers à filer (mull -jenny) équipés de 300 broches, ainsi que des chefs d'atelier et contremaîtres depuis le Royaume -uni. On trouve leur trace sur les registres d'état civil dès 1828 : John JACKSON chef d'atelier à la fabrique de Pierre LACROIX déclare la naissance de son fils Pierre Victor le 1^{er} juillet 1828. Puis au recensement de 1836 figurent Thomas GREEN et son épouse née WIGELSEWORTH. Ils eurent 4 enfants dont une fille (figurant sur les registres des naissances de Saint Vincent de Reins en 1835) prénommée Alphonsine.

Pierre LACROIX prévoit également la construction au sein même de la Filature de commerces (en 1828 VERMOREL est le boulanger à l'usine) et de logements ouvriers. Lors du premier recensement de population de 1836 on dénombre 2 contremaîtres dont Thomas GREEN et sa famille, ainsi que 41 ouvriers logés à la fabrique de Pierre Lacroix. Ces ouvriers logés à l'usine sont des migrants et en majorité féminins ; 31 femmes et 10 hommes, très jeunes 25 ans en moyenne. La migration naturelle provient surtout des cantons de Monsols : Aigueperse, Propières, Azolette, Saint Bonnet des Bruyères ainsi que des petits villages des cantons de Saône et Loire toute proche, : Mussy sous Dun, St Igny de Roche, saint Racho, Tancon, Curbigny, Vérosvre, Matour, du Charollais : Suin, Sivignon et du canton de Belmont : St Germain la Montagne.



Mull Jenny grand métier à filer anglais

Il y avait semble-t-il déjà, une immigration ancienne depuis la proche Saône et Loire et les cantons de Belmont, de jeunes domestiques dans les maisons bourgeoises de St Vincent que j'avais notée dès le siècle précédent chez les DEVILLE.

En tout 26 métiers à filer tous en bon état de marche à l'exception de 3 qui sont en réparation. Tous ces métiers sont garnis de leur menards ou tambour hydraulique et agrès et sont mus par la grande roue à eau.

La filature de François LACROIX fut tout d'abord vendue à un dénommé Pierre BERNELLE puis rachetée en 1842 par MASSON Charles Armand dit l'aîné, qui fit faillite quelques années plus tard lors de la crise des années 1848. Son usine fût alors saisie et mise en vente judiciaire le 18 février 1848. Jean Claude MONTIBERT un Saint Vincentais bon teint, ayant été élu quelques années plus tard maire de St Vincent et marié à une DEVILLE, la rachète à la vente judiciaire. Elle périclita ensuite et fut entièrement détruite en 1885 lors d'un incendie.

✚ **Julien Charles LACROIX**, second fils est à n'en pas douter un personnage assez extraordinaire, un touche à tout. Très tôt rentier ayant vendu son affaire en 1843, il demeure au château de la Lièvre avec son oncle François maire de St Vincent élu lors de la première élection au suffrage censitaire en 1831.

Il ne possède pas en propre de filature mais donne du travail à façon à 7 propriétaires filateurs Saint Vincentais installés dans de petites carderies de la vallée du Reins où il a fait installer 12 grands métiers à filer anglais disposant au total de 3000 broches et fait ainsi vivre une soixantaine d'ouvriers parmi lesquels 13 enfants payés 80c.



Tableau peint par Louis Blettery vers 1887

Vers 1833 parmi les 11 conseillers municipaux élus par les 125 électeurs censitaires on ne dénombre pas moins de 6 filateurs négociants à savoir PLASSE Georges ; POTTIER Claude Marie ; FORAY Simon ; RIVOLIER Pierre ; PERRAS Claude Marie ; BRUN Simon. Inutile de chercher ailleurs les sous-traitants de Julien.

Julien Charles s'est ensuite occupé d'agriculture et de politique. Il avait préalablement fait une demande de concession minière avec CORCELETTE de Poule pour la mine de charbon des Noirs dès 1826.

Il est ensuite élu député après la révolution de 1848 sous la même législature que son frère Augustin, Claude, Marie, mais dans un registre tout à fait opposé. Julien Charles vote contre le bannissement de la famille d'Orléans et siège au Centre droit tandis qu'Augustin Claude vote pour le bannissement de la famille d'Orléans et siège à gauche sous cette législature.

Je n'ai pu retrouver par la suite trace de Julien et ne connais pas ni son lieu ni sa date de décès.

Cependant il ne fait aucun doute qu'il fit une bonne affaire en vendant avant les crises qui allaient se déclencher dans le textile les années suivantes. La situation industrielle périclita surtout vers la fin des années 40.

La population du village décline en 1846 ; Saint Vincent perd une partie de son territoire lors de la création de la commune de Meaux la Montagne 3 gros hameaux furent détachés : Boutouges, Penin et Frettes, on peut chiffrer cette perte à plus de 200 habitants.

Le recensement de 1851 ne nous donne plus qu'une population de 2060 habitants. Le maire Georges PLASSE attribue cette dégringolade à la crise due à l'incertitude politique, de nombreux habitants n'ayant plus de travail ont quitté le village.



MASSON propriétaire de la filature de Gouttenoire attribue en ce qui le concerne ses difficultés industrielles au règlement d'eau qui ne lui permet pas d'alimenter en énergie son usine les mois d'été, ceux d'amont stockent la nuit l'eau qui lui fait ensuite défaut. L'usine doit chômer en période de sécheresse faute d'énergie hydraulique. Je pense personnellement que la raison de sa faillite est due surtout au fait qu'il n'a pas investi dans une machine à vapeur en complément de la roue hydraulique, pour suppléer le manque d'eau lors des sécheresses.

La deuxième partie du 19^{ème} verra d'autres transformations industrielles s'opérer dans la vallée, les filatures disparaissent concurrencées par les immenses usines à la vapeur de Normandie et du Nord, elles sont remplacées par les fabriques à métiers à tisser dont Ernest DEVEAUX fut le pionnier. D'autres fabriques à métiers sont construites : SUCHEL, ROLLIN, LACAN. Les quartiers de la Tuilière, la Pierrasse, La Casse Froide et Magny se développent.

La deuxième partie du 19^{ème} pourrait faire l'objet d'une publication l'an prochain.

INFORMATIONS DIVERSES



Vous avez fait votre régiment dans la Marine depuis déjà bien longtemps. Alors vous êtes les bienvenus dans l'Amicale des Anciens Marins de la Région.

Le président Jean-Marc GARDET vous en expliquera tout le fonctionnement au 06.80.06.81.78



L'accessibilité : Pourquoi ... Pour qui ?

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées aborde de nombreux points tels que la compensation du handicap, la prévention et l'accès au soin, l'intégration scolaire et professionnelle. Une part importante est prévue dans cette loi concernant l'accessibilité des transports, du cadre bâti, de la voirie et espaces publics.

Alors que les lois précédentes ciblaient principalement l'handicap moteur (personnes en fauteuil roulant notamment), cette loi donne une définition élargie de l'accessibilité et du handicap. Ainsi elle prend en compte le handicap moteur mais aussi le handicap visuel, auditif et mental (cognitif ou psychique).

Elle introduit même la notion de Personne à Mobilité Réduite (PMR).



Qu'est-ce qu'une PMR ?

La définition donnée à l'article 4 de la loi est la suivante :

Ce sont « **toutes les personnes qui ont une difficulté**, telles que les personnes handicapées (comprenant les personnes ayant des incapacités sensorielles ou intellectuelles, les personnes ayant des incapacités motrices et les personnes en fauteuil roulant), **les personnes de petite taille, les personnes avec des bagages encombrants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes avec des chariots à provisions et les personnes avec de jeunes enfants (y compris des enfants en poussette)** ».

On se rend compte que la loi n'est donc pas faite que pour les personnes handicapées mais **qu'elle concerne tout le monde suivant les moments de la vie** (enfants, parents avec jeunes enfants, personnes âgées...etc).

Pour en savoir plus : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite-.html>

MONOXYDE DE CARBONE

Comment prévenir les intoxications dans les lieux de culte ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant. Il provoque maux de tête, nausées et vertiges, et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves. Il est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Dans les lieux de cultes, 6 épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone ont été recensés en 2011, qui ont concerné 140 personnes et occasionné 22 hospitalisations. Les intoxications dans les lieux de culte sont le résultat d'un problème de combustion dans les appareils de chauffage, dû à un manque d'oxygène au niveau du foyer de l'appareil, quelle que soit la source d'énergie utilisée : bois, gaz, charbon, essence ou éthanol.

Ce problème de combustion survient lorsque les appareils de chauffage sont mal entretenus ou utilisés de façon inappropriée (trop longtemps par exemple, notamment lors du pré-chauffage de la salle) et lorsque la ventilation du local est insuffisante. Le monoxyde de carbone peut alors s'accumuler en forte concentration dans le lieu de culte et provoquer des intoxications.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde.

Les bons gestes de prévention aussi :

- entretenez les appareils de chauffage;
- si elles existent, maintenez les ventilations en bon état de fonctionnement;
- panneaux radiants à combustible gazeux : ne les faites fonctionner qu'en période d'occupation des locaux, le pré-chauffage de la salle est interdit;
- appareils électriques et appareils à combustion raccordés à un conduit de fumée : le pré-chauffage est permis;
- il est recommandé de doter une des personnes présentes sur les lieux de la manifestation d'un détecteur portable de monoxyde de carbone.



Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...);
- les Agences Régionales de Santé (ARS) de votre région;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.



Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications.

La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion, la bonne ventilation des locaux et l'utilisation appropriée des chauffages d'appoint.



En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion : faites évacuer immédiatement les locaux et appeler le 112 (n° d'urgence européen), le 18 (Sapeurs-Pompiers) ou le 15 (Samu).



30, rue du 11 Novembre 1918

69550 AMPLEPUIS

☎ 04 74 89 05 76

📠 04 74 89 37 47

sisad@amplepuis.mairies69.net

Accueil : lundi à vendredi 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h 45 à 17 h 15
Permanence : CUBLIZE le 2^{ème} jeudi du mois de 8 h 30 à 12 h en Mairie



Pour vous et pour vos proches

Vie quotidienne : Aide aux gestes essentiels, Aide aux tâches domestiques, Aide aux activités sociales, Transport accompagné, démarches administratives, Portage de repas. (Possibilités de prises en charge par les mutuelles, caisses de retraite, le Conseil Général suivant la dépendance)

Santé : Soins infirmiers à domicile (Pour : personnes âgées et personnes de moins de 60 ans porteuses de handicap ou maladie invalidante). Sur prescription médicale.

Sécurité : Téléassistance

Pour votre maison

Ménage – repassage...

Nous acceptons le CESU comme moyen de paiement

50 % des sommes versées entrent en réduction de l'impôt sur le revenu

Secteur d'intervention : Canton d'Amplepuis et communes environnantes, St Jean La Bussière, St Bonnet le Troncy, St victor sur Rhins, Machézal...



Membre de l'Union Nationale de l'Aide,
des Soins et des Services aux Domiciles.



Nous sommes à votre service

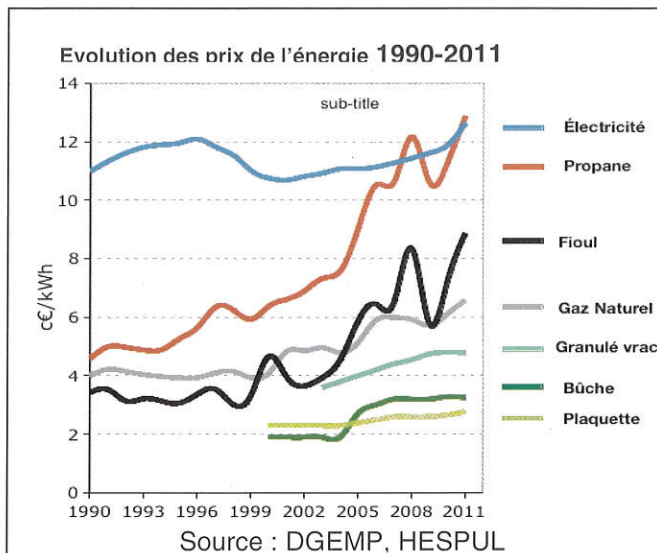
N'hésitez pas à nous contacter

Une facture énergétique de plus en plus lourde pour les ménages

Avec l'accélération de la hausse des prix de l'énergie, la part du budget des ménages consacrée aux dépenses énergétiques, notamment liées à l'habitat, s'alourdit.

Entre 2001 et 2006, cette part est passée de 10 à 15% (enquête INSEE 2006 sur le logement) et cela ne va pas en s'améliorant.

Pour illustrer l'impact de la hausse des prix sur le budget d'un ménage moyen : l'association Hespul estime qu'« un ménage qui payait 1 300 € par an de fuel en 2005, en paie aujourd'hui 2 000 € pour la même quantité d'énergie. »



Faire des travaux pour réaliser des économies d'énergies : des subventions existent !

L'objectif de la CCPAT : aider à la rénovation de plus de 200 logements

L'opération PIG de la Communauté de Communes du Pays d'Amplepuis Thizy (CCPAT), en cours depuis 2010 sur le territoire, permet d'obtenir des subventions pour les rénovations énergétiques des logements.

Depuis 2011, l'Etat via l'ANAH et le Fond d'aide à la rénovation thermique des logements (FART), majore les aides pour les travaux de rénovation énergétiques sous condition d'améliorer d'au moins 25 % de la performance énergétique du logement.

Qui est concerné par le PIG ?

Les propriétaires, bailleurs ou occupants et les locataires, qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation ou d'adaptation de leur habitation et qui répondent aux critères d'éligibilité de l'opération.

Quelles sont les aides possibles ?

La CCPAT finance :



- ♦ Jusqu'à 10 % de 13 000 € HT de travaux pour les propriétaires occupants à revenus modestes (travaux liés aux économies d'énergie)
- ♦ De 3000 à 6000 € pour les propriétaires bailleurs par logement locatif social en fonction du niveau de performance énergétique visé.
- ♦ Jusqu'à 20 % de 5 000 € HT de travaux pour les projets d'adaptation à l'âge ou au handicap.

L'ANAH finance :



- ♦ 20, 35 ou 50 % des travaux pour les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs (en fonction du projet et sous conditions de ressources ou d'engagement de location)
- ♦ Se rajoute pour les propriétaires occupants une prime dite d'« Aide à la Solidarité Ecologique » de 2 100 € (projets permettant un gain énergétique de 25%)

Ces aides sont cumulables avec les crédits d'impôts, les aides du Département du Rhône, l'Eco Prêt à Taux Zéro et les aides sociales.

A qui s'adresser ?

PACT Rhône Ouest :

Permanences téléphoniques au 04 74 05 35 75 du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-16h.

Mail : pact-rhone-ouest@wanadoo.fr

HESPUL

Permanences téléphoniques au : 04 37 47 80 90 du mardi au vendredi 9h-12h30 et 14h-17h30.

Mail : info@hespul.org

Des **permanences d'information** sont assurées, **en Mairie, le matin de 9h30 à 12h** par le PACT Rhône Ouest, sans rendez-vous :

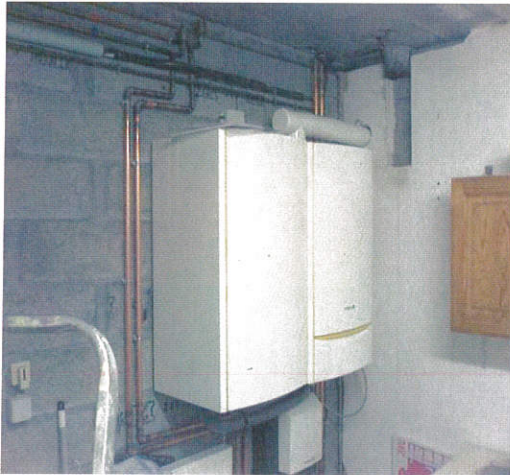
Mairie d'Amplepuis : 1^{er} mardi du mois et 3^{ème} mardi du mois (avec Hespul)

Mairie de Thizy : 2^{ème} mardi du mois

Mairie de Bourg de Thizy : 4^{ème} mardi du mois

Mairie de Cours la Ville : 1^{er} vendredi du mois et 3^{ème} vendredi du mois

Exemples de travaux :



Exemple de financement de projet de rénovation énergétique d'un logement : installation d'une chaudière à condensation et isolation des combles

| | |
|----------------------|-------------|
| Montant des travaux | 7 400 € TTC |
| Subventions obtenues | 5 360 € |
| ANAH | 2 400 € |
| ANAH (prime ASE) | 1 600 € |
| CCPAT | 1 160 € |

Soit un reste à charge de 2 240€ hors crédits d'impôts estimés à environ 750€ (22% sur l'isolation et 13% sur la chaudière).

Au final un **solde résiduel d'environ 1 500€** très vite amorti par les économies d'énergie et finançable par prêt Procivis à Taux Zéro.

Retrouver prochainement des émissions sur RVR :

Dans le cadre de la rubrique « l'immobilier, mon logement et moi » une série d'émissions sur les aides de la CCPAT pour la rénovation des logements du territoire sera diffusée à partir d'Octobre sur Radio Val de Reins (RVR).

Ces émissions seront notamment accessibles via le lien suivant : <http://www.rvrradio.fr/Le-logement-l-immobilier-et-moi.html>

Vous avez une idée ou un projet de création ou de reprise d'entreprise

La Communautés de Communes du Pays d'Amplepuis-Thizy vous propose un service gratuit d'accompagnement et d'orientation : « le service de Base »

Ce service est à la disposition de TOUS les porteurs de projets (salarié - demandeur d'emploi - société - auto entrepreneur - domaine agricole, industriel, commercial, libéral...) et propose un accompagnement personnalisé pour vous aider à construire et à lancer votre projet (création ou reprise d'entreprise).

Le service de base travaille en partenariat avec tous les institutionnels et organismes de la création d'entreprise et il sera pour vous un véritable facilitateur et un conseil avisé.

CONTACT : Michel Gomes : tel : 06 74 47 59 77

Un clip sur Saint Vincent de Reins

Pour faire connaître notre village et le présenter à d'éventuels nouveaux habitants, la municipalité a souhaité faire réaliser un clip visible sur le site internet de Saint Vincent : <http://st.vincent.de.reins.online.fr>. Ce travail a été confié à la société Ethic production.

Les Saint-Vincentais ont pu le découvrir en avant-première, le 13 janvier, lors des vœux du maire.

Les tournages ont été faits tout au long de l'année 2012, montrant la vie du village à travers ses services, ses animations, ses principales entreprises, ses associations. On peut admirer les paysages des différents hameaux et le bourg. Malheureusement il est impossible de tout montrer en quelques minutes, notamment tous les artisans, tous les lieux.

Espérons que chacun pourra y retrouver la beauté et l'ambiance du village !



Le nouveau service d'ERDF : « Prévenance Travaux »

Votre commune accompagne le distributeur d'électricité ERDF dans le lancement de son nouveau service pour les particuliers : « **Prévenance Travaux** ».

Lorsqu'ERDF travaille sur les réseaux d'électricité pour améliorer la qualité de fourniture de ses clients, elle doit parfois programmer des coupures de courant. Aujourd'hui, ERDF s'engage à prévenir personnellement tous les particuliers concernés par la coupure qui se seront inscrits au service d'information « Prévenance Travaux ».

Le service est gratuit et simple d'utilisation. En quelques clics, munis de votre facture (votre point de livraison (PDL) est nécessaire pour vous connecter), vous vous inscrivez sur le site :

www.erdf-prevenance.fr

Lorsqu'une coupure pour travaux sera prévue dans votre rue, vous recevrez un e-mail personnalisé quelques jours avant la date programmée. Cet e-mail vous préviendra de la date, de la durée de la coupure, et de la nature des travaux.

Une option d'envoi de l'information par SMS est en cours de développement.



LE TRI

Il est urgent d'agir ! Si nous ne voulons pas payer plus...

Quelques petits rappels !!! Où mettre ses déchets ?

| | |
|--|--|
| <p style="text-align: center;"><u><i>Le Gris</i></u></p> <p>Les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs plastiques. Les déchets verts et les cartons ne sont pas admis à la collecte. Ils doivent être déposés dans les déchetteries</p> | <p style="text-align: center;"><u><i>Le Bleu</i></u></p> <p><u>J'accepte</u> : papiers journaux, prospectus, magazines, revues, cahiers, enveloppes, livres</p> <p><u>Je n'accepte pas</u> : papiers gras (emballage de pizzas), films plastiques enveloppant les revues</p> |
| <p style="text-align: center;"><u><i>Le Jaune</i></u></p> <p><u>J'accepte</u> : -Bouteilles et flacons en plastique, -Emballages en métal : boîtes métalliques (vides et non lavées), bombe mousse à raser, laque, chantilly, etc., barquettes et canettes aluminium, -Cartonnettes : boîtes à œufs en carton (mais pas en plastique), rouleaux papier toilette, carton de chaussures, de jouets, etc. -Briques alimentaires : soupe, jus de fruit, lait, etc.</p> <p><u>Je n'accepte pas</u> : barquette polystyrène, petits pots plastiques (yaourts), films plastiques des emballages</p> | <p style="text-align: center;"><u><i>Le Vert</i></u></p> <p><u>J'accepte</u> : bouteilles (sans bouchon), pots et bocaux en verre (sans couvercle)</p> <p><u>Je n'accepte pas</u> : pots de fleurs, ampoules, vitres, miroirs, vaisselle, faïence, porcelaine</p> |

Un doute sur un déchet, je jette dans le conteneur d'ordures ménagères (le gris)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

| | | | | |
|----------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| 22 février | OGEC Ecole Champagnat | Vente de pizzas | | Ecole Champagnat |
| 16 mars | OGEC Ecole Champagnat | Concours de belote | | Salle Polyvalente |
| 20 avril | Comité des Fêtes | Rallye de charbonnière | Journée entière | |
| 27 avril | Judo Club | Concours de pétanque | 14H00 | Au Bourg |
| 04 mai | Comité des Fêtes | Foire | JOURNEE | Village |
| 25 mai | Classes en "3" | Fête des classes | JOURNEE | Salle Polyvalente |
| 8 au 12 mai | Amis du voyage | Voyage annuel | WEEK END | |
| 01 juin | Sapeurs Pompiers | Concours Lornage | Concours réservé aux Pompiers | |
| 01 juin | Ecole Champagnat | Portes ouvertes | 9H00 à 12H00 | Ecole Champagnat |
| 08 juin | Sapeurs Pompiers | Concours départemental | Concours réservé aux Pompiers | |
| 22-23 juin | Auto Passion | Rallye voitures anciennes | Passage dans le village | |
| 29 juin | Ecole Champagnat | Fête de l'école | 15H00 | Salle Polyvalente |
| 6 et 7 juillet | Comité des Fêtes | Fête patronale | WEEK END | |
| 15 septembre | Comité / Groupe de marche | Marche pédestre | JOURNEE | Salle des associations |
| 23 novembre | Classes en "4" | Soirée Beaujolaise | 20H00 | Salle Polyvalente |
| 07 décembre | Sapeurs Pompiers | Sainte Barbe | | Salle Polyvalente |
| 15 décembre | Sapeurs Pompiers | Arbre de Noël | | Salle Polyvalente |
| 20 décembre | A.P.E.L Ecole Champagnat | Arbre de Noël | | Salle Polyvalente |



MAGNY - St-VINCENT-de-RHEINS (Rhône) - Café Dubuis



2 - St-VINCENT-de-REINS (Rhône) - Vue générale des Filatures



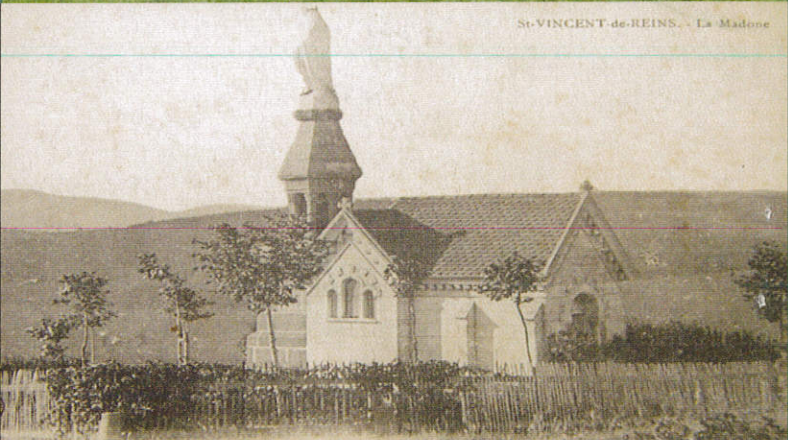
11 - St-VINCENT-de-REINS - La Gare-Froide



18 - St-VINCENT-de-REINS



ST-VINCENT-de-REINS (Rhône) - Basse de la Goutte



St-VINCENT-de-REINS - La Madone